

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 28 (1920)

Heft: 5

Rubrik: Aux sections de samaritains

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

M. Numa Pellaton, ancien maire à Renan. L'honorariat lui a été décerné « pour services rendus à la Croix-Rouge ». D'autres démissions et aussi, hélas ! des décès ont rendu nécessaire un remaniement du comité qu'un vote unanime de l'assemblée a constitué pour 3 ans comme suit : président M. J. L. Herzog, pasteur, à La Ferrière ; vice-président et caissier M. G. Ferrier, ancien professeur, à St-Imier ; secrétaire M^e Adèle Juillard, à Cortébert ; membres délégués : M. le Dr Eguet, à Corgémont ; M. le Dr Miéville, à St-Imier ; M^e Emile Perrenoud, à St-Imier ; M^e Henri Schluep, à

Courtelary ; M. Arnold Rossel, instituteur, à Sionviller ; M. Arnold Bueche, pasteur, à Vauferdin ; M. Humbert Béguelin, horloger, à Tramelan ; M. Charles Rüfeli, président des samaritains, St-Imier.

Ce comité va incessamment se mettre à l'œuvre pour réviser les statuts en ce sens que radiation de la section sera demandée dans le Registre du commerce, une inscription dans celui-ci étant sans importance pratique. Il étudiera en outre la manière de donner plus d'extension à la propagande en faveur de la Croix-Rouge dans le district de Courtelary.



Aux sections de samaritains

Dans le but de compléter notre rapport sur la période de mobilisation et de l'épidémie de grippe, et pour honorer la mémoire des nombreuses samaritaines et des samaritains qui ont trouvé la mort en soignant des grippés, nous aimerais donner les noms de toutes celles et de ceux qui — comme membres de nos sociétés de samaritains — ont payé de leur vie leur abnégation en faveur des malades.

Afin d'arriver à une certaine uniformité, nous prions nos sections de nous adresser sans retard la liste des membres de leur société qui sont morts à la tâche lors de la grippe, en soignant des malades.

Nom.

Prénom.

Profession.

Age.

Membre de la section depuis quelle date ?

Cause du décès.

Les réponses doivent être adressées au Comité central de l'Alliance suisse des samaritains, à Olten.

Le secrétaire : Bieli.

Section genevoise de la Croix-Rouge. -- Une communication de cette société nous est parvenue trop tard pour paraître dans ce numéro. Nous ne voudrions cependant pas manquer d'adresser nos hommages et nos félicitations à M^e Alice Favre qui a été nommée « présidente d'honneur » après 40 ans d'activité, et à laquelle la section de Genève vient de remettre une adresse et un beau souvenir « pour services rendus ».

(Réd.)